

Les Ateliers Quelque p'Art SNC
Nathalie Pellissier et Valérie Zanani
Etraz 20
1260 Nyon

+41 787956755
info@quelquepart.ch
www.quelquepart.ch

CONDITIONS GENERALES - Cours Enfants et ados

- 1- Organisation des cours: les élèves s'engagent à fréquenter l'atelier au minimum pour 10 séances.
Le prix d'une leçon de 1h30 est fixé à 21.-
Chaque élève achète **à l'avance** une carte de 10 leçons, renouvelable, qui sera tamponnée à chaque séance.
On ne paie pas les cours auxquels on n'assiste pas, cependant les absences non excusées au plus tard 6h avant le cours seront décomptées.
Vous pouvez annoncer une absence par mail, par tél. ou sms au 078 7956755
Cinq absences consécutives non excusées entraînent l'exclusion de l'atelier.
Les cartes achetées ne sont en principe pas remboursables, sauf si l'Atelier Quelque p'Art n'est pas en mesure d'assurer les cours prévus. Nous nous réservons le droit d'étudier les cas particuliers.
- 2- Enseignants : les collaborateurs des Ateliers Quelquep'Art sont présentés sur le site internet. Nous nous réservons le droit d'établir un tournus entre les différents enseignants, que ce soit pour des raisons pratiques ou pédagogiques.
- 3- Matériel : tout le matériel de dessin et peinture est fourni.
- 4- Calendrier : vacances et congés selon le système scolaire vaudois.
- 5- Programme : chaque séance s'articule en trois temps. Une partie théorique pendant laquelle nous allons parler d'un peintre, d'un courant artistique, d'une technique en particulier ; une partie d'essais et d'exercices ; une partie libre avec un travail personnel, dans la technique de son choix, supervisé par le professeur.
Les élèves plus avancés, quel que soit leur âge, font régulièrement des exercices techniques : ombres, perspectives, etc
- 6- Exposition : le travail des élèves est exposé lors d'un vernissage à l'atelier afin que vous puissiez vous rendre compte des progrès réalisés. Pour des raisons pratiques, les enfants ne ramènent leurs travaux à la maison qu'après l'exposition. A noter que l'exposition ne marque pas la fin des cours, qui se terminent juste avant les vacances estivales.
La date de l'exposition est communiquée dès que possible (elle a lieu généralement en mai) Cependant, les parents sont bienvenus en tout temps pour visiter l'atelier et voir les œuvres en cours.

7- Responsabilité début et fin des cours : les enfants sont sous la responsabilité des enseignants du début à la fin du cours selon les horaires indiqués sur le programme. Merci de vous assurer qu'une personne est présente pour récupérer votre enfant à l'heure à la fin de chaque séance.

Les plus de 12 ans peuvent repartir seuls de l'atelier, sauf notification contraire de la part de leur représentant légal.

Nyon, le 01.08.2020